TAXE D'APPRENTISSAGE
BORDEREAU DE VERSEMENT

Merci pour votre reversement du solde de la taxe d'apprentissage.

Dès réception de ce document accompagné de votre règlement, un reçu libératoire vous sera envoyé.

Le règlement peut s'effectuer :

- soit par virement (RIB ci-dessous),
- soit par chèque à l'ordre de : Agent comptable du lycée Théodore Aubanel.

Votre entreprise

Vos coordonnées : .....

Raison sociale : .....

Adresse .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° Siret ..... Code Naf.....

Contact dans l'entreprise

Prénom/Nom .....

Fonction : .....

Tél ..... Mail .....

Reversement du solde (entre le 01/01 et le 31/05) au bénéfice du lycée AUBANEL

Montant en chiffres :.....

Montant en lettres : .....

Mode de paiement : Virement ☐ Chèque ☐

RIB pour le Virement

TRESOR PUBLIC

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	84000	00001002536	62	TPAVIGNON

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Indentifier Code)
FR76	1007	1840	0000	0010	0253	662	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

LYCEE GAL TH AUBANEL

Ce document est à retourner soit **:**

- **Par mail :** cdt@aubanel.fr
- **Par courrier** : Lycée Théodore Aubanel 14 rue de la Palapharnerie CS10070 84918 AVIGNON CEDEX 9

- **Contact Jean-Marc MIELLE :** 04 90 16 36 06 ou 06 21 06 00 37